

# La pensée anarchiste et l'État

Marco Silvestro  
[papatosaure@yahoo.ca](mailto:papatosaure@yahoo.ca)

Communication lors de la 3<sup>e</sup> Nuit de la philosophie  
24-25 mars 2007 UQÀM

## 1. Qu'est-ce que l'État?

La critique anarchiste est avant tout une critique de l'autorité et une théorie sur le pouvoir. Pour les anarchistes, l'autorité de l'État découle historiquement de l'exercice de la force fondée sur une légitimité divine. De même en est-il de l'histoire de l'État moderne.

L'État féodal s'est construit par l'exercice de la force et de la violence à travers des guerres incessantes. Les principes de centralisation, d'unification et de différenciation, aux fondements des États-nation modernes, ont ensuite été consacrés dans le traité de Westphalie (1648) établissant l'idée d'État central aux frontières fixes. Quelques années plus tard, Thomas Hobbes<sup>1</sup> justifiait l'autorité étatique par la nécessité de garantir l'ordre civique qui est absent dans l'état de nature, un contexte qu'il définit comme une « situation de guerre de tous contre tous ». L'État est pour lui le résultat d'un contrat social où les individus, soucieux de paix et de sécurité, acceptent de se soumettre à un seul et à lui donner le monopole de l'usage légitime de la violence.

Avec la Glorieuse révolution anglaise (1688-89), l'exercice du pouvoir se démocratisait, passant des mains du souverain autocrate aux mains du peuple réuni en parlement. Toute la philosophie libérale de l'État qui se construit alors s'appuie sur les principes de la constitution (contrat social) et du parlementarisme pour penser la gouvernance des affaires humaines. La pensée de John Locke renforcera les principes déjà établis en les raffinant. Locke considère que le contrat initial, la formation de l'État, résulte d'un désir de stabiliser les choses existantes. L'introduction du droit positif légitime en droit, en constitutionnalité, la propriété matérielle et l'existence humaine. Sur le plan de la gouvernance, le libéralisme politique de Locke pensera le pouvoir du peuple comme délégué à une assemblée qui l'exerce en son nom. Une assemblée, bien sûr, composée des plus capables : les bourgeois, aristocrates, et autres riches instruits.

La critique anarchiste apparaît au 19<sup>e</sup> siècle, accompagnant la révolution industrielle. Elle naît au sein des États bourgeois d'Europe occidentale, dans un contexte de mercantilisme, d'industrialisation, de colonisation. Plusieurs États européens sont alors des dictatures terribles : la Russie notamment. Les États de l'époque sont dirigés par les propriétaires, qu'ils

soient bourgeois, aristocrates ou religieux. Les conditions d'existence de la majorité de la population sont assez mauvaises. Le prolétariat en formation ne dispose d'aucun droit, il est traité comme un troupeau de bêtes laborieuses. L'anarchisme naît dans un contexte de guerre de classes appréhendée.

Ainsi, pour les anarchistes, l'État moderne est la codification de la violence et de l'asservissement des classes laborieuses. Pour Proudhon, les puissants ont réussi ce tour de force de présenter l'État comme l'expression naturelle de la justice et comme le protecteur des faibles, alors qu'en réalité le principe d'autorité est une extension de l'espace domestique patriarcal où l'homme est le chef incontesté. L'extrapolation de l'autorité du père vers l'autorité du roi est une fantasmagorie qui découle de la soumission centenaire des humains à la loi impitoyable de Dieu. Proudhon décrit dans une tirade célèbre ce qu'est d'être gouverné :

« Le gouvernement de l'homme par l'homme, c'est la servitude. [...] Être gouverné, c'est être gardé à vue, inspecté, espionné, dirigé, légiféré, réglementé, parqué, endoctriné, prêché, contrôlé, estimé, apprécié, censuré, commandé, par des êtres qui n'ont ni le titre, ni la science, ni la vertu [...] Être gouverné, c'est être à chaque opération, à chaque transaction, à chaque mouvement, noté, enregistré, recensé, tarifé, timbré, toisé, coté, cotisé, patenté, licencié, autorisé, apostillé, admonesté, empêché, réformé, redressé, corrigé. C'est, sous prétexte d'utilité publique, et au nom de l'intérêt général, être mis à contribution, exercé, rançonné, exploité, monopolisé, concussionné, pressuré, mystifié, volé; puis, à la moindre résistance, au premier mot de la plainte, réprimé, amendé, vilipendé, vexé, traqué, houspillé, assommé, désarmé, garotté, emprisonné, fusillé, mitraillé, jugé, condamné, déporté, sacrifié, vendu, trahi, et pour comble, joué, berné, outragé, déshonoré. Voilà le gouvernement, voilà sa justice, voilà sa morale! [...] Ô personnalité humaine! Se peut-il que pendant soixante siècles tu aies croupi dans cette abjection? »<sup>ii</sup>

## **2. Critique du pouvoir et de l'autorité**

Une des premières critiques de l'État dans une perspective anti-autoritaire provient de la plume de William Godwin, écrivain et intellectuel anglais du 18<sup>e</sup> siècle. Godwin, qu'on peut décrire comme un proto-anarchiste, basera sa critique sur quelques idées fondamentales. L'humain, dira-t-il, est un être profondément rationnel lorsqu'il n'a pas faim et lorsqu'on lui donne l'occasion de s'éduquer. Pour lui, la dominance de l'État comme forme d'oppression des masses est le résultat d'un imbroglio historique favorisé par le peu d'éducation des masses. Rejetant l'idée de révolution violente, Godwin plaide pour l'éducation. Socratique à sa manière, il croit qu'avec l'éducation et le savoir, l'autorité s'éteindra d'elle-même. Les humains, à la lumière de la connaissance, désertent les institutions étatiques et religieuses et le gouvernement mourra de sa belle mort. Il prêche donc la désaffiliation et la discussion. Ces trois idées fondamentales, le rationalisme, l'éducation et l'anti-autoritarisme seront reprises par les anarchistes du 19<sup>e</sup> siècle.

Max Stirner, intellectuel allemand qui a frayé dans les mêmes eaux que les jeunes Marx et Engels, ajoutera une autre pierre à la fondation de la pensée anarchiste par son individualisme radical. Pour lui, toute association qui ne provient pas de la volonté individuelle est une imposition et une autorité illégitime. L'individu est unique, il n'est tiré qu'à un simple exemplaire, il est œuvre d'art et de volonté. L'individu est la première république, il est souverain et ne peut être violé. Cependant, la caractéristique de l'espèce humaine est de vivre en société : nous avons besoin des autres pour accomplir notre humanité. Stirner prend ainsi le contre-pied de Thomas Hobbe pour qui l'individu, dans l'état de nature, est seul contre tous. Pour Stirner, l'État s'est construit contre les individus et contre leur volonté, c'est un faux contrat que toutes les parties n'ont pas signées et qui, maintenant, préexiste à toutes choses. « L'État est présent même sans mon entremise. J'y nais, j'y suis élevé, j'ai envers lui mes devoirs, je lui dois « foi et hommage ». Il me prend sous son aile tutélaire et je vis de sa grâce. L'existence indépendante de l'État est le fondement de mon manque d'indépendance. Sa croissance naturelle, sa vie comme organisme exigent que ma nature à moi ne croisse pas librement, mais soit découpée à sa taille. »<sup>iii</sup> L'État, en ce sens, est la nouvelle entité métaphysique, le nouveau principe, après Dieu, de soumission des humains à une volonté extérieure à la leur. Pour un individualiste comme Stirner, l'État est l'expression de l'autorité, principe à abattre. Il opposera à l'autorité la volonté individuelle et l'associationnisme radical, c'est-à-dire temporaire, renouvelable, mouvant, modelé par les intérêts individuels des associés. Stirner établit, pour tout anarchiste, l'étalon de la souveraineté individuelle.

Avec ces deux premiers penseurs, nous avons déjà en puissance toute la pensée anarchiste : souveraineté individuelle, rationalisme de l'esprit, éducation, volonté et association libre dans une société d'êtres tous égaux devant leurs semblables.

C'est avec Pierre-Joseph Proudhon que cette pensée acquière un caractère systématique. C'est lui qui donnera le premier un sens positif au terme « anarchie » et qui fondera l'anarchisme comme idéologie. Anarchie, pour le sens commun et dans le langage des sciences politiques, signifie « chaos », « désordre ». Proudhon dira plutôt : « l'anarchie, c'est l'ordre sans l'autorité »<sup>iv</sup>, et il cherchera à définir un tel ordre social. L'autorité à combattre s'exprime dans deux champs facilement identifiables. « On opprime les hommes de deux façons, écrira Errico Malatesta dans l'Anarchie en 1907, directement, par la force brutale, par la violence physique, ou indirectement, en leur enlevant les moyens de subsistance et en les réduisant ainsi à l'impuissance. La première façon est à l'origine du pouvoir, c'est-à-dire du privilège politique, alors que la seconde est à l'origine de la propriété, c'est-à-dire du privilège économique. »<sup>v</sup> Il dira aussi : « [...] les gouvernants, ce sont ceux qui ont, à un degré plus ou moins élevé, la faculté de se servir de la force sociale [...] pour obliger tout le monde à faire ce qu'ils veulent, eux. Cette faculté constitue pour nous le principe de gouvernement, le principe d'autorité. »<sup>vi</sup>

Pouvoir politique et pouvoir économique sont donc liés à la racine par l'idée autoritaire. Et ce sont les gouvernants qui détiennent cette autorité. Avec l'État bourgeois de l'époque de l'industrialisation se développe aussi l'instrument étatique de contrôle par excellence, la bureaucratie. Avec l'extension progressive de la bureaucratie, l'État devient bientôt total, voire

totalitaire : il contrôle toutes les facettes de l'activité humaine, il absorbe « toute vie locale dans le machinisme administratif », il amène à « la destruction de toute pensée libre »<sup>vii</sup>. Bakounine en rajoute : l'État est « un immense cimetière où, à l'ombre et sous le prétexte [d'une] abstraction, viennent généreusement, béatement, se laisser immoler et ensevelir toutes les aspirations réelles, toutes les forces vives d'un pays ».<sup>viii</sup>

Pour les anarchistes, l'État est donc une abstraction imposée par la force, qui sécularise le pouvoir masculin. L'État ne protège pas, il impose et soumet. Il empêche la créativité et l'effervescence humaines. Il est fondamentalement, intrinsèquement, conservateur et destructeur.

Cela dit, les anarchistes n'ont pas fait que critiquer l'État et le pouvoir. Ils se sont aussi attachés à définir d'autres principes de gouverne. Malatesta exprime bien ce souhait : « Les expressions abolition de l'État, société dans État, [abolition du gouvernement], etc., correspondent [...] parfaitement à la conception que veulent exprimer les anarchistes : destruction de tout ordre politique fondé sur l'autorité et instauration d'une société d'hommes libres et égaux, fondée sur l'harmonie des intérêts et sur le concours volontaire de tous pour mener à bien les tâches sociales. »<sup>ix</sup>

Les anarchistes pensent que l'État est une institution détachée de l'être social, de la collectivité. Une superstructure, pour parler en termes marxistes. La gouverne se doit d'être pensée à l'intérieur de la société. En bon matérialistes, suivant les enseignement de Marx, mais surtout de Proudhon, les anarchistes croient que la base de la société est son système productif. La gouverne concerne donc l'organisation de la production et la satisfaction des besoins, d'une part matériels et d'autre part psychologiques, ce qui comprend la liberté, l'amour, le sentiment d'appartenance. Comment instaurer cette société d'humains libres et égaux? Il faut pour ce faire penser la gouverne en respectant les principes de base de l'anti-autoritarisme :

- La souveraineté individuelle, la volonté et la créativité humaine.
- La liberté et l'adhésion volontaire à des collectifs.
- L'égalité de condition de toutes et tous. L'égalité dans la redistribution
- L'harmonie et la dialectique des intérêts.
- La responsabilité collective et la solidarité.

Je crois que la meilleure façon de rendre justice à la pensée anarchiste est de présenter ces principes de gouverne à travers des exemples.

### **3. Les solutions et les exemples de gouverne anarchiste.**

#### **a. les conseils ouvriers et l'autogestion de la production**

Proudhon est le plus économiste des anarchistes. Le premier il définira un mode de gouverne basé sur les conseils ouvriers, c'est-à-dire sur l'autogestion de la production. Le conseil ouvrier est une idée qui sera reprise un peu plus tard dans la Russie tsariste sous l'appellation de soviets. Proudhon est le dialecticien de l'équilibre : il voit le monde comme une série d'oppositions irréductibles auxquelles il faut trouver des équilibres. La principale tension se situe entre, d'une part, la liberté nécessaire à la créativité et à l'épanouissement humain et, d'autre part, l'autorité nécessaire à l'avancement civilisationnel. Il cherche donc, en d'autres mots, à établir un contrat social qui puisse véritablement faire l'objet d'une approbation de toutes et tous : « Il faut supprimer [...] tout ce qui reste de divin dans le gouvernement de la société et rebâtir l'édifice sur l'idée humaine du contrat... Si donc le contrat que je fais avec quelques-uns, je pouvais le faire avec tous; si tous pouvaient le renouveler entre eux; si chaque groupe de citoyens, commune, canton, département, etc., formé par un semblable contrat et considéré comme personne morale, pouvait ensuite, et toujours dans les mêmes termes, traiter avec chacun des autres groupes et avec tous, ce serait exactement comme si ma volonté se répétait à l'infini. »<sup>x</sup>

Pour réaliser ce contrat, il cherche à établir les principes et les formes d'une économie qu'il nomme mutuelliste, basée sur l'entraide, la satisfaction des besoins et la planification anti-autoritaire. Selon lui, le mode de gouverne devrait s'établir à partir de l'autogestion des unités de production. Proudhon dira, dans une de ses formules-chocs que « la propriété [privée des moyens de production], c'est le vol »<sup>xi</sup>. Proudhon privilégie la propriété collective des moyens de production par les ouvriers et les paysans qui produisent, à travers un conseil d'usine, ou syndicat ouvrier. Chaque usine, chaque ensemble agricole devrait être sous le contrôle des travailleurs, qui définissent les objectifs de production, qui se divisent les tâches, qui s'entraident. Les travailleurs de ces unités de production se rassemblent en chambres industrielles, artisanales et agricoles, où l'on peut avoir une vue d'ensemble de la production. Les différentes chambres interagissant dans des structures fédératives, permettant une certaine planification de la production. L'économie mutuelliste est assurée par des banques du peuple qui permettent à chaque secteur de production de subvenir aux besoins sociaux de ses membres : aide aux familles, assurance-maladie, logement, etc.

De même, du côté de la consommation, des conseils territoriaux établissent les besoins et les désirs des populations. En mettant en relation structures de production et structures de consommation, il devient possible de planifier la production de manière à satisfaire l'intérêt général.

L'entrelacement des conseils ouvriers, des chambres, des banques mutuellistes, des conseils de consommation, forme une structure fédérative. Le principe fédératif permet l'équilibre entre autorité et liberté à l'échelle des grandes collectivités. Le pacte fédératif se négocie, se signe et se modifie entre les parties qui veulent librement y adhérer. Mais dès lors, les parties sont liées

et co-responsables de la réussite du pacte. La responsabilité collective et le respect de l'autorité du pacte prévalent<sup>xii</sup>. Cette autorité est réduite au minimum et elle ne vise qu'à accroître les bénéfices et les libertés de chacun des contractants. Le pacte fédératif, contrairement au pacte étatique, est décidé par les contractants. Il fait l'objet d'une libre adhésion, et il est modifiable. Son objet est aussi plus réduit : il ne concerne que la production, la consommation, et peut-être départage-t-il les responsabilités de chacun quant à l'entretien des équipements publics. Nul part un pacte fédératif ne concernera la morale, la vie familiale ou la liberté individuelle. Comme le dira Bakounine plus tard, un tel pacte ne réduit pas la liberté car, seul, l'individu n'est pas libre, il est amoindri, il ne peut exercer sa pleine potentialité, il est réduit à l'état de bête sauvage devant se battre pour trouver sa nourriture. Mais lié à d'autres par l'entraide, la liberté individuelle, conçue ici comme capacité d'exercer son potentiel créatif, est multipliée presque à l'infini.

### **b. la gouverne territoriale : communes du moyen-âge**

D'un autre côté, Proudhon est aussi le plus électoraliste des anarchistes : il se présentera lui-même comme candidat ouvrier et sera même élu avant d'être jeté en prison après son premier discours en Chambre! Cela pour dire que Proudhon considère que la gouverne politique, territoriale, doit se conjuguer à la gouverne économique qu'on vient d'énoncer plus haut. Cette vision d'une gouverne territoriale est partagée par plusieurs penseurs anarchistes. Certains, comme Fernand Pelloutier ou Émile Pouget par exemple, préféreront la démocratie industrielle basée sur les conseils d'usine et les unités de production regroupées en Bourses du travail. Mais plusieurs autres anarchistes conçoivent que le problème avec la politique n'est pas un problème en soi. Il s'agit plutôt de rejeter la conception bourgeoise de la politique, élitiste, répressive et autoritaire. Les anarchistes vont privilégier la démocratie directe dans les petits groupes et la démocratie de délégation pour les plus grands ensembles. Si cette façon de faire est possible et efficace dans les unités de production, c'est aussi possible quant à la gouverne des collectivités territoriales.

Dans la période moderne, l'exemple le plus prometteur pour les anarchistes fut celui de la Commune de Paris en 1871. Rappelons que la Commune de Paris rassemblait, à l'échelle des quartiers, des unités de production, des unités de la garde nationale et des associations mutuellistes. Les quartiers étaient représentés à l'Hôtel de ville par des délégués élus. Le modèle a fonctionné, dans un contexte de guerre, pendant plusieurs mois. En contexte de paix, il aurait pu se développer et atteindre une efficacité et une décentralisation qui ne fut alors pas possible. D'autres exemples existent.

Toute collectivité humaine fait référence à un territoire sur lequel elle est établie et dont elle a besoin pour se reproduire. Les anarchistes, qui sont contre la conquête et l'impérialisme, ont tenté de joindre naturellement un territoire rural à un territoire urbain et à établir des liens de solidarité, d'entraide et de complémentarité entre les deux.

C'est ainsi que Pierre Kropotkine, exilé russe et théoricien du communisme libertaire, basera sa vision de la révolution sociale sur l'émancipation des communes<sup>xiii</sup>. Kropotkine est un naturaliste, un géographe et un scientifique de premier plan. Ses travaux sur les sociétés animales et humaines constituent des œuvres anthropologiques majeures. Il est célèbre pour avoir notamment fondé une éthique basée sur les relations sociales indispensables à la survie et à l'évolution des espèces<sup>xiv</sup>. Ses vues sur les structures communales sont les suivantes.

Pour Kropotkine, qui s'inspire des communes et républiques libres du Moyen Age, la commune est le résultat d'un compromis entre les diverses classes laborieuses – serfs, artisans et marchands – qui cherchent leur indépendance face au pouvoir seigneurial et, en dernière instance, face au pouvoir royal. La commune est ainsi un milieu de vie « naturel » pour l'espèce humaine, composé d'un bourg et de terres cultivées qui lui assure l'approvisionnement. À l'intérieur de la commune existent différentes corporations qu'on pourrait qualifier de professionnelles : les artisans cordonniers, les artisans ferronniers, les cultivateurs, les marchands, etc. Le fonctionnement interne de ces corporations est la démocratie directe des membres. Entre elles, les corporations entretiennent des liens d'affaire qui assurent leur production respective. Entre elles, les corporations s'assurent que les intérêts de leurs membres respectifs soient représentés. Entre elles, ces corporations établissent un régime légitime de droits qui fixent les obligations de chacun et qui codifie les sanctions. L'arbitraire et le désir de pouvoir de l'un sont ainsi contrebalancés par les autres corporations qui mettent de l'avant le contrat social.

Kropotkine utilise cependant l'exemple des communes du Moyen âge avec précaution. Ce qui l'intéresse dans cet exemple, c'est l'idée de se soustraire au pouvoir et aux lois arbitraires du souverain pour développer une loi interne, volontairement acceptée, et qui redistribue les richesses. Il sera en réalité très critique face aux communes du Moyen Age qui se sont transformées en fiefs bourgeois et qui n'ont pas, pour la plupart, étendue leur solidarité avec les paysans en dehors des murs. Kropotkine dira : « La Commune du moyen âge cherchait à se circonscrire dans ses murs; celle du 19<sup>e</sup> siècle cherche à s'étendre, à s'universaliser. À la place des privilèges communaux, elle a mis la solidarité humaine. »<sup>xv</sup> On peut prendre pour exemple de ce fait le système que Nestor Makhno et la Makhnovchtina ont brièvement mis en place dans les années suivant la révolution bolchévique en Russie. Le Groupe communiste libertaire de Gouliā-Polié et son armée insurrectionnelle établissaient, dans chaque localité libérée, des assemblées populaires chargées notamment d'établir les normes d'échange et d'approvisionnement entre les campagnes et les bourgs.

Kropotkine dira aussi de la Commune : « Elle sera commune autrement que par le nom. Elle ne sera pas uniquement communaliste, elle sera communiste; révolutionnaire en politique, elle le sera aussi dans les questions de production et d'échange. Elle n'abolira pas l'État pour le reconstituer, et bien des communes sauront prêcher l'exemple, en abolissant le gouvernement de procuration, en se gardant de confier leur souveraineté aux hasards du scrutin. »<sup>xvi</sup>

Kropotkine souscrit aussi au principe fédératif tel qu'énoncé originellement par Proudhon. Chaque commune, écrit-il, entretiendra des liens économiques avec ses consœurs. Kropotkine parle même de centres urbains qui agiront comme pôles fédératifs, comme « foyer d'appel ». De plus, sa commune, bien que fondée sur un territoire, deviendra rapidement « un synonyme de groupement d'égaux, ne connaissant ni frontières ni murailles. La commune sociale cessera bien vite d'être un tout nettement défini. Chaque groupe de la commune sera nécessairement attiré vers d'autres groupes similaires des autres communes; il se groupera, se fédérera avec eux par des liens tout au moins aussi solides que ceux qui le rattachent à ses concitadins, constituera une commune d'intérêts dont les membres sont disséminés dans mille cités et villages. Tel individu ne trouvera la satisfaction de ses besoins qu'en se groupant avec d'autres individus ayant les mêmes goûts et habitant cent autres communes. »<sup>xvii</sup>

Passons au 20<sup>e</sup> siècle pour voir rapidement comment cette idée a pu évoluer. Murray Bookchin a actualisé cette idée de politique communale dans ce qu'il a appelé le municipalisme libertaire. Bookchin a vécu la seconde partie de sa vie dans le Nord-est des États-Unis, au Vermont pour être plus précis. Bookchin est un des fondateurs de la pensée écologiste politique, qu'il nomme écologie sociale. Cette pensée repose sur le postulat que les groupements humains s'inscrivent dans un environnement bio-physique qu'ils doivent respecter et utiliser à bon escient. Dans le contexte actuel où les États sont très forts, où la révolution sociale globale n'est plus qu'une vue de l'esprit, Bookchin propose de se baser sur la municipalité pour établir une politique libertaire.

Bookchin prend pour exemple à la fois les communes du moyen âge, mais aussi les assemblées municipales dans la Nouvelle-Angleterre du temps de la colonisation. Dans ces congrégations, le village formait un tout autonome, doté de son propre pacte social. Des assemblées de village regroupaient tous les hommes pour décider des affaires courantes, sous la seule autorité de la Bible et du pacte établi. Peu à peu, les liens s'établissant entre les villages, des assemblées plus larges sont mises sur pied. On en viendra jusqu'à des embryons de parlements qui s'étendent aux « États » naissants.

Pour Bookchin, ces ensembles relativement petits étaient très démocratiques car tous – les hommes – pouvaient s'y exprimer et il n'y avait que très peu d'autorité légale. Avec le temps, ces assemblées populaires de village et ces parlements régionaux seront regroupés dans la fédération étasunienne. À ce moment, les élites subordonneront les parlements fédérés au parlement fédéral. Cependant, dans certains États fédérés demeurera une certaine tradition du conseil de ville participatif. Bookchin propose de se reposer sur ces conseils de ville et d'investir la politique municipale. Il propose de se servir des campagnes électorales comme de campagnes d'éducation populaire afin d'ouvrir les citoyens aux possibilités de la démocratie directe à l'échelle municipale. La compagne de Bookchin, Janet Biehl, écrit : « l'opposition à l'État est parfaitement juste, mais l'étatisme n'est pas la même chose que l'électoralisme. La participation aux élections municipales et aux conseils municipaux ne se confond pas avec l'étatisme, surtout quand un mouvement libertaire oriente consciemment cette participation contre l'État. Les villes et les États émanent de deux traditions totalement différentes qui se

livrent une guerre de pouvoir récurrente [...] participer aux élections municipales – dans l'intention de démocratiser la municipalité et de s'opposer à l'État -, c'est se ranger du côté des antiétatistes dans la lutte en cours. »<sup>xviii</sup>

Le municipalisme libertaire suggère donc de se servir des élections municipales dans les petites villes pour faire passer un programme d'écologie sociale et, surtout, pour susciter la participation des citoyenNEs. Bookchin propose d'augmenter le nombre de conseils de ville décisionnels qui fonctionnent à la démocratie directe. Les grandes orientations d'une municipalité peuvent être décidées en conseil des citoyens réunis. Dans une optique écologiste, Bookchin propose aussi la mise sur pied de relations économiques saines entre les campagnes et les villes. Il propose, à travers une trame d'unités de production coopératives, de contrer la recherche de profit et de se concentrer sur les besoins des résidents. Le municipalisme libertaire convient aussi de dire que si la municipalité est réfractaire aux propositions libertaires, rien n'empêche de créer des assemblées extra-légales et de dédoubler le pouvoir municipal.

Les idées de Bookchin ont eu des répercussions mitigées dans le milieu libertaire. Plusieurs l'ont accusé de vouloir coopérer avec le pouvoir étatique. Mais l'analyse de Bookchin m'apparaît juste. Dans le contexte actuel, la chute des États centraux est une chimère à court terme. Plusieurs anarchistes vont se replier dans une conception culturaliste de l'anarchisme, axée sur les modes de vie, et Bookchin a le mérite de vouloir remettre les idées anarchistes dans la perspective de la révolution sociale. Bookchin pose aussi la question de la nature de la révolution à accomplir. Comme d'autres penseurs, notamment John Holloway ou David Graeber, il se demande si la révolution sera un grand soir, un moment de rupture dans un affrontement direct avec l'État, ou bien si il ne conviendrait pas de contourner l'État, de s'en désaffilier, de créer des entités sociopolitiques distinctes de son pouvoir, afin d'en arriver à l'implosion du système plutôt qu'à son explosion.

### **c. la société réticulaire et l'anarchisme culturel**

Je terminerai en évoquant certaines idées qui vont dans ce sens. Pour contrer les tentacules de l'État, qui sont multiples et qui s'insinuent presque partout, un auteur maintenant célèbre, Hakim Bey, élabore dans les années 1980 une perspective intéressante. Son concept majeur est celui de Zone Autonome Temporaire. Bey se nourrit de l'imaginaire de la piraterie, ces collectifs nomades qui surgissaient là où on les attendait le moins pour contrer le pouvoir. Pour Bey, la globalisation du monde offre plusieurs espaces, des interstices, des angles morts du pouvoir et de la cartographie étatique, où les pirates des temps modernes peuvent s'épanouir. Il écrit : « Nous qui vivons dans le présent, sommes-nous condamnés à ne jamais vivre l'autonomie, à ne jamais être, pour un moment, sur une parcelle de terre qui ait pour seule loi la liberté ? Devons-nous nous contenter de la nostalgie du passé ou du futur ? Devrons-nous attendre que le monde entier soit libéré du joug politique, pour qu'un seul d'entre nous puisse revendiquer de connaître la liberté ? »<sup>xix</sup> Non, répond-il, il faut agir tout de suite. La zone autonome temporaire est ainsi un espace hors du temps et de l'espace cartographié par le

pouvoir, c'est un territoire anonyme qui apparaît et disparaît dans les replis du mouvement spatio-temporel. « La Zone Autonome Temporaire, ne se définit pas. Des "Utopies pirates" du 18e siècle au réseau planétaire du 21e siècle, elle se manifeste à qui sait la voir, "apparaissant-disparaissant" pour mieux échapper aux Arpenteurs de l'Etat. Elle occupe provisoirement un territoire, dans l'espace, le temps ou l'imaginaire, et se dissout dès lors qu'il est répertorié. La TAZ fuit les TAZs affichées, les espaces "concedés" à la liberté : elle prend d'assaut, et retourne à l'invisible. Elle est une "insurrection" hors le Temps et l'Histoire, une tactique de la disparition. »

La TAZ peut être situé territorialement, mais ce peut aussi être une zone du cyberspace. C'est pour Hakim Bey à la fois un refuge, un espace d'émancipation, un lieu de reconnaissance, mais aussi un lieu et un moment d'organisation. Car pour Bey, « même si l'on remplace l'approche révolutionnaire par un concept d'insurrection s'épanouissant spontanément en culture anarchiste, notre situation historique particulière n'est pas propice à une si vaste entreprise. Un choc frontal avec l'État terminal, l'État de l'information méga-entrepreneurial, l'empire du Spectacle et de la Simulation, ne produirait absolument rien, si ce n'est quelques martyres futiles. »

En ce sens, la Zone autonome temporaire est un moyen de faire la nique au pouvoir et à l'État, un moyen pour lui mordre les mollets et de disparaître jusqu'à ce que la tempête se calme. Grâce au cyberspace et aux moyens de communication extrêmement rapides, ces Zones peuvent naître ici et là sur la planète, elles peuvent vivre longtemps en restant caché, elle peuvent offrir refuge et connaissance pour les nouveaux hors-la-loi politiques en quête d'utopies concrètes.

D'un côté, l'idée des zones autonomes temporaires s'inscrit dans la poursuite de la pensée anarchiste car l'analyse de Bey saisit la globalité du pouvoir, la prise en charge par les autorités des réseaux qui parsèment la planète. De plus, en théorie, les anarchistes sont apatrides. Les zones autonomes sont spirituellement en dehors de tout État.

D'un autre côté, cependant, on a reproché à des idées comme celles de Bey de se cantonner dans un anarchisme qui apparaît comme un mode de vie, comme une tribu post-moderne détachée du prolétariat et de l'émancipation du genre humain. En effet, en élaborant une sous-culture basée sur l'anti-autoritarisme, sur des codes culturels précis – l'habillement, l'attitude, les références littéraires et musicales -, l'anarchisme contemporain a laissé aller la cause de l'humanité pour se concentrer sur l'Auto-émancipation des gens qui rejoignent la zone libre. Bookchin, justement, fustigera la volonté de se situer hors du temps et de l'espace. Pour lui, c'est dans l'ancrage territorial que la politique doit être changée. Et on doit le faire au grand jour.

## NOTES

---

- <sup>i</sup> Le Léviathan, 1651
- <sup>ii</sup> P.-J. Proudhon, *Idée générale de la révolution au 20<sup>e</sup> siècle*, 1851.
- <sup>iii</sup> M. Stirner, *L'Unique et sa propriété*, 1843, cité par D. Guérin, *Ni dieu ni maître*, tome I, p. 24.
- <sup>iv</sup> P.-J. Proudhon, *Qu'est-ce que la propriété?*, 1840
- <sup>v</sup> E. Malatesta, *L'Anarchie*, [1907] 2004, p. 30.
- <sup>vi</sup> E. Malatesta, *L'Anarchie*, [1907] 2004, p. 25.
- <sup>vii</sup> P.-J. Proudhon, cité dans D. Guérin, *L'anarchisme*, 1965, p. 19.
- <sup>viii</sup> M. Bakounine, cité dans D. Guérin, *L'anarchisme*, 1965, p. 18-19.
- <sup>ix</sup> E. Malatesta, *L'Anarchie*, [1907] 2004, p. 21.
- <sup>x</sup> P.J. Proudhon, *La révolution au 19<sup>e</sup> siècle*, 4<sup>e</sup> étude.
- <sup>xi</sup> P.-J. Proudhon, *Qu'est-ce que la propriété*, 1<sup>er</sup> mémoire, [1840] 1966, p. 57.
- <sup>xii</sup> Une parenthèse : pour les anarchistes, la soumission à l'autorité extérieure qui veut nous contraindre est une politique du faible. Mais la soumission à l'autorité des pairs reconnus, la soumission à l'autorité légitime est nécessaire pour la poursuite de l'intérêt général. Cela devient une démarche de responsabilité collective.
- <sup>xiii</sup> Voir « La commune » dans *Paroles d'un révolté*, 1885. Voir aussi : *L'entraide, un facteur de l'évolution*, 1902.
- <sup>xiv</sup> Voir *La morale anarchiste*, 1889, et *L'entraide, un facteur de l'évolution*, 1902.
- <sup>xv</sup> P. Kropotkine, *Paroles d'un révolté*, La Commune, p. 98.
- <sup>xvi</sup> P. Kropotkine, *Paroles d'un révolté*, La Commune, p. 97.
- <sup>xvii</sup> *Ibid.*, p. 101.
- <sup>xviii</sup> Janet Biehl, *Le municipalisme libertaire*, p. 134-135.
- <sup>xix</sup> H. Bey, *Zone d'autonomie temporaire*, en ligne : <http://www.lyber-eclat.net/lyber/taz.html>